

L'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso

Issa Abdou MOUMOULA*

Résumé

Cet article fait l'état des lieux de l'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso en présentant les dispositifs existants, les acteurs et les pratiques. Il s'interroge sur les contraintes du choix individuel de formation dans le contexte scolaire et social spécifique du Burkina Faso. En effet, un ensemble de contraintes à la fois familiale, institutionnelle et sociale s'exercent sur l'individu et posent de ce fait la question de son rôle dans la construction de son projet d'étude et de profession.

Entre nécessité, contradictions et contraintes, l'orientation « cherche encore sa voie » entre le besoin de créer des outils de travail et les questions de formation des personnels d'accompagnement (conseillers-psychologues) et la visibilité à donner à ce secteur du système éducatif.

Mots-clés : orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso, cycles de transition, séries du baccalauréat, équité, efficacité.

Educational and vocational guidance in Burkina Faso

Abstract

This item is the state of educational and vocational guidance in Burkina Faso by presenting existing mechanisms, actors and practices. He wondered about the constraints of individual choice training school in the context of specific social and Burkina Faso. Indeed, a set of constraints to both family, institutional and social demands on the individual and therefore pose the question of its role in the construction of its draftstudy and occupation. Between necessity, contradictions and constraints, "the focus is still seeking its way" between the need to create tools for work and questions for the training of personnel accompanying (consultants-psychologists) and the visibility to give the sector of the education system.

Keywords: educational and vocational guidance in Burkina Faso, cycles transition series Baccalaureate, equity, efficiency.

* Enseignant-Chercheur et Directeur de l'UFR/lettres et sciences humaines de l'Université de Koudougou.
BP 376 Koudougou – Burkina Faso.

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il partage ses frontières avec sept autres pays africains, ce qui fait de lui un pays totalement enclavé. La population est estimée à environ 11,6 millions d'habitants selon le dernier recensement. La tranche d'âge comprise entre zéro et quinze ans constitue 49 % de la population totale, d'où une charge importante pour l'éducation. Le Burkina Faso présente toutes les caractéristiques d'un pays agricole sans grandes ressources naturelles. Le taux de scolarisation au primaire (pour les enfants de six à douze ans) est de 53 % en 2003-2004. Quant à l'enseignement secondaire, il reçoit les adolescents de la tranche d'âge de treize à dix-neuf ans. Le taux de scolarisation à ce niveau est estimé à 13,2 % pour la même année. Depuis 1994, le système éducatif burkinabé semble prendre une nouvelle orientation à l'issue des États généraux de l'éducation. La politique éducative est désormais régie par une loi d'orientation datant du 9 mai 1996. Ce rappel d'ordre social et scolaire nous a semblé nécessaire pour cerner la première limite fondamentale de l'action d'orientation et de l'offre d'éducation. La seconde limite, tout aussi fondamentale, porte sur le faible nombre de conseillers d'orientation et le faible développement des structures d'intervention pouvant doter les élèves burkinabé de « l'expérience de s'orienter ».

Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle

« Le développement de l'orientation scolaire et professionnelle fait partie du procès de différenciation des tâches au sein de l'organisation scolaire » (MELLOUKI et BEAUCHEMIN, 1994, p. 465). L'intérêt pour l'orientation scolaire et professionnelle est né au Burkina Faso au début des années 1970. L'orientation se faisait alors à l'aide des tests psychotechniques et de mesures d'intelligence. On peut dire que cette méthode correspond aux approches utilitaristes et psychométriques recensées par Duval dans les années 1940 au Québec et rapportées par Mellouki et Beauchemin (1994). Cette conception a été vite dépassée pour plusieurs raisons. D'abord il y avait peu de personnel qualifié pour la passation des tests. Ensuite, ces tests étaient jugés inadaptés à la psychologie des enfants du pays. Enfin, avec la démocratisation de l'enseignement, la conception même de l'orientation avait changé. Elle ne devait plus seulement faire correspondre des profils d'élèves à des profils de formations ou de métiers mais aussi s'occuper de gestion des flux scolaires aux différents paliers du système scolaire. Il s'agit du premier palier qui marque le passage du primaire au premier cycle de l'enseignement secondaire ; du second palier qui concerne l'étape de l'entrée en BEP et en seconde ; du troisième palier qui marque la transition lycée-enseignement supérieur. L'orientation scolaire au Burkina Faso a connu un nouvel essor avec la mise en place d'une démarche plus dynamique à partir de 1994 avec la création du centre national de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle.

Entre contraintes et contradictions

L'orientation est dépendante du contexte social, scolaire, économique et politique d'un pays. On ne peut donc analyser les institutions et les pratiques d'orientation qu'au regard de la politique scolaire et de façon plus large du contexte socio-économique du pays. Le contexte social burkinabé est marqué par un collectivisme qui n'est pas sans conséquence sur les possibilités des individus à faire des choix par eux-mêmes et pour eux-mêmes. La situation économique difficile, à la fois au niveau de l'État et des familles, a des conséquences en terme d'éducation au sens large. La situation financière délicate du pays a des conséquences en terme d'expansion et de qualité du système éducatif dans son ensemble. La situation financière précaire des familles (pour la majorité d'entre elles) explique en partie les stratégies de scolarisation des familles (une ambition scolaire modeste des enfants de ces familles, une orientation vers des formations spécifiques de courte durée ou dans des domaines littéraires et commerciaux...). Quant on ajoute au facteur économique le contexte social qui veut que ce soit légitime pour un parent voire un aîné de décider et de choisir pour les plus jeunes, on se rend compte de la difficulté du choix individuel dans un tel contexte. Cette difficulté est accrue par un éventail restreint de formations et d'offres dans ces formations disponibles. L'ensemble des pressions à la fois familiale (parents, aînés), financière (pauvreté), sociale (collectivisme) et institutionnelle (offres réduites de formations, plus ou moins grande rigidité de l'orientation...) qui s'exercent sur l'individu posent le problème même du choix individuel de formation dans un tel contexte. Quelle marge de liberté et quelle responsabilité de l'individu dans le choix de sa formation ?

L'orientation met en jeu des individus avec leurs désirs, leurs motivations et la société qui a ses besoins, ses exigences. Dans le contexte burkinabé, le choix de la formation est un phénomène complexe qui fait intervenir outre les élèves, au premier chef concernés, leurs familles au sens large (parents, aînés, famille élargie, amis et connaissances), leurs enseignants et les structures chargées de l'orientation et de l'affectation des élèves. On observe plusieurs niveaux de contradictions entre les dimensions individuelles et collectives en jeu dans l'orientation. Un premier niveau de contradiction rend compte des contradictions qu'il peut y avoir entre les vœux des « familles » et les besoins de compétences nationales. Par exemple, un certain nombre de métiers (et donc de formations) sont plébiscités par les familles comme médecin, économiste, journaliste, informaticien, pilote, comptable, juriste, sociologue... La conséquence est un nombre important de demandes dans ces domaines de formations. Les demandes d'orientations dans ces domaines sont largement supérieures à l'offre de formation et aux possibilités réelles d'insertion. Un deuxième niveau de contradiction est interne aux familles. Les souhaits des élèves peuvent être en contradiction avec les désirs des parents (le projet individuel est en contradiction avec le projet parental). C'est d'autant plus compliqué quant le projet parental est lui-même traversé par des contradictions internes (opposition entre projet paternel et projet maternel pour l'enfant). Un troisième niveau de contradiction concerne l'écart qui peut exister entre les vœux de l'élève et les possibilités de formations existantes sur le terrain ou entre les vœux et les places disponibles dans les formations disponibles. Un dernier niveau de contradiction se situe

au niveau même de l'élève. Dans le cas où il sait ce qu'il veut, il peut être tiraillé par des désirs qui sont en contradiction avec ses capacités, ses aptitudes ou ses potentialités. Ces quatre niveaux de contradictions, intra-individuel, entre l'individu et sa famille, entre les familles (parents, élèves) et les offres de formations ou de places dans ces formations et enfin entre les familles (« parents », élèves) et les besoins de compétences nationales réelles dans les secteurs professionnels rendent bien compte de la complexité du choix d'orientation (particulièrement dans le contexte burkinabé) et de la difficulté de l'orientation, dans ses dimensions « s'orienter » et « être orienté ».

Structures, acteurs et pratiques

Organisation et pratiques

L'orientation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire intervient après le succès de l'examen d'entrée en sixième. Elle est faite en tenant compte des aptitudes de l'élève (dossier scolaire et résultats à l'examen) et aussi des potentialités d'accueil au niveau des classes de sixième. Généralement, les plus jeunes sont orientés dans l'enseignement secondaire long tandis que les plus âgés sont affectés dans l'enseignement technique, l'enseignement ménager ou l'enseignement manuel. Le second palier d'orientation dans le système éducatif burkinabé correspond à la classe de troisième. C'est à partir de ce niveau qu'intervient la structure principale chargée de l'orientation scolaire au Burkina Faso à savoir le Centre national de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelle et des bourses (CIOSPB) qui est une direction du ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique. Ses activités sont essentiellement destinées à deux groupes spécifiques : les élèves des lycées et collèges et les étudiants. Son rôle en matière d'orientation scolaire est défini comme suit : accompagner les élèves dans le choix de leurs formations et métiers tout en mettant à leur disposition des informations relatives aux bourses d'études, aux formations existantes au Burkina et à l'étranger. Cependant, la gestion des flux scolaires lors de cette transition revient à une commission composée d'enseignants et de chefs d'établissements. Cette dernière répartit les admis au brevet d'études professionnelle (BEP) en fonction des capacités d'accueil des établissements techniques et procède à l'affectation des admis à l'entrée en seconde générale et technique dans les différents établissements publics. Chaque établissement reçoit la liste des élèves qui y sont affectés et décide souverainement de leur répartition en fonction des séries existantes dans l'établissement. Dans certains établissements, le choix peut être donné à chaque élève de s'inscrire où il veut ; dans d'autres, les élèves subissent un ultime test pour les départager et les meilleurs à ce test sont affectés dans la série C jugée plus difficile. Pour comprendre la philosophie de l'orientation au niveau du troisième palier, il faut se rappeler les conclusions des experts nationaux pour les États généraux de l'éducation pour qui « l'enseignement supérieur ne doit pas être considéré comme un aboutissement légal et naturel de l'enseignement secondaire. Sa finalité doit être de former les élites » (synthèse des travaux des experts pour les États généraux de l'éducation 1994, p. 28). La philosophie de l'orientation au Burkina Faso est donc à replacer dans le contexte

d'un système extrêmement sélectif avec « une diversification limitée des possibilités » et « un environnement professionnel stable » (BOUTINET, 1980, p. 319) un peu comme c'était le cas à l'entre-deux guerres en France. Le système d'orientation des étudiants dans les facultés et instituts du pays a connu une rapide évolution. Dans les années 1980, il existait une transivité directe entre l'octroi d'une bourse d'études et l'affectation dans une filière de formation. Autrement dit, il suffisait d'être orienté pour bénéficier d'une bourse d'études. En 1992, un décret ministériel a mis fin à la relation entre la bourse et le droit à l'inscription. La gestion des flux d'entrée à l'université relève désormais d'une commission interne de l'université composée d'enseignants et de chefs de département. L'orientation dans l'une des trois filières souhaitées par le candidat se fait conformément aux critères définis par l'université elle-même : il s'agit principalement des notes scolaires et de l'âge (pour les filières de longue durée). Depuis 2002, c'est un logiciel qui classe les candidats selon les trois vœux formulés et ce, sur la base du seul critère de mérite scolaire. Il existe, depuis 1996, un dispositif d'information dénommé Centre d'information des jeunes sur l'emploi et la formation (CIJEF) dont la gestion relève de la commune de Ouagadougou. La mission assignée à ce centre est de partager avec les jeunes diplômés ou sortis du système sa connaissance de la ville de Ouagadougou, d'améliorer leurs informations sur l'environnement urbain, les potentialités qui s'y trouvent en matière d'emploi et de formation. De par sa mission, le CIJEF présente les caractéristiques des missions locales en France.

Les acteurs

Le rôle des structures officielles et des personnels

L'orientation au Burkina Faso est essentiellement une orientation scolaire qui est assurée par des services publics (CIOSPB, SAOI). L'orientation professionnelle dans des structures formelles est presque inexistante. Par ailleurs, il n'y a aucune structure privée dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle et pas de structure (publique ou privée) de type observatoire des métiers sur l'évolution des professions et des qualifications professionnelles. Il y a très peu d'informations disponibles et fiables sur l'évolution des formations, des emplois et des qualifications. L'orientation scolaire se résume essentiellement en des activités d'informations, de conseil et de guidance en aval (CISOPB) et à un rôle d'affectation en amont (commissions d'orientation pour les différents paliers) sans qu'il y ait d'articulation entre ces différentes entités qui devraient travailler ensemble. À l'université par exemple, cette activité de conseil et d'aide à l'élaboration de projets est inexistante, réduisant par la même occasion le service académique d'orientation et d'Information (SAOI) à une structure chargée de l'affectation, c'est-à-dire de la gestion des flux avec tout ce que cela peut comporter parfois d'arbitraire. Au CIOSPB, il s'agit de personnels composés de conseillers d'orientation, de psychologues et de diplômés en sciences de l'éducation travaillant au centre d'information et d'orientation. Ils font un travail d'accompagnement et n'ont pas un pouvoir d'orientation-répartition. Ils fournissent aux élèves les informations et les conseils nécessaires à l'élaboration de leurs projets.

Le rôle des enseignants et des chefs d'établissements

Ils forment les commissions d'affectation à tous les paliers d'orientation précédemment énoncés. Leur rôle de conseil est plus ambigu et il est difficile de mesurer leur impact sur les choix des élèves même si on peut supposer que leur influence notamment en ce qui concerne les élèves brillants (les meilleurs) est réelle. De façon explicite, les enseignants n'ont pas un rôle affiché dans l'orientation-conseil ou la guidance. Cependant, de façon implicite, ils interviennent à au moins deux niveaux :

- d'abord par le truchement des notations, des notes et des appréciations qu'ils portent sur les élèves et qui ne sont pas sans incidence sur les possibilités d'études ultérieures de ces élèves ;
- ensuite, par des conseils notamment au profit des élèves qui excellent dans leurs matières. Ils s'intéressent aux élèves qui ont des résultats jugés très satisfaisants dans les matières qu'ils enseignent et à qui ils recommandent de faire telle ou telle étude.

Enfin, lors des conseils de classe, ils peuvent jouer un rôle actif dans l'affectation des élèves dans telle ou telle filière notamment en ce qui concerne les meilleurs élèves dans leurs matières.

Les pratiques familiales

Dans le contexte spécifique burkinabé, la famille désigne à la fois les parents géniteurs, les aînés, la famille élargie (oncles, tantes, cousins...) mais également les connaissances de la famille, leurs amis... Plus que le lien de parenté direct, c'est la position sociale de l'individu qui peut faire de lui une personne ressource importante dans la famille. Par exemple, un oncle qui a « réussi socialement » peut avoir une grande influence dans la famille au sens large et être sollicité et consulté pour des choix de formations d'individus de la famille élargie... Dans ce contexte social spécifique, il semble plus judicieux de parler du rôle de la famille « au sens le plus large » que du rôle des parents. Quant on interroge les pratiques sociales en matière d'orientation, on peut se rendre compte de la pression exercée par la famille dans les choix de formations. À partir des informations issues de nos pratiques professionnelles, il semble qu'il faille analyser l'influence familiale sur le choix individuel en tenant compte du niveau culturel ou économique des familles. Tout comme la famille est entendue au sens large, le statut économique ou culturel des familles aussi. Un élève peut avoir des parents économiquement ou culturellement défavorisés mais il vit ou a le soutien d'autres membres de la famille élargie qui, eux, sont culturellement ou économiquement privilégiés et ont une grande influence sur cet élève que ses parents ou sa famille restreinte. De nos observations sur les pratiques familiales en matière d'orientation et en écoutant les récits des élèves eux-mêmes à propos de leurs stratégies d'orientation, on peut dire que :

- dans les familles aisées ou culturellement favorisées, la pression familiale est plus forte sur les élèves. Ces familles seraient plus directives. Connaissant ou croyant connaître le monde scolaire ou professionnel et ses exigences, elles prescrivent littéralement à l'enfant ce qu'il doit faire ou ne pas faire comme étude.

– en revanche, dans les familles défavorisées, cette pression semble moins forte sur les enfants. Ces derniers disposeraient de plus de liberté par rapport à leur orientation. Tout se passe comme si ayant peu ou pas de connaissances sur « ce monde » (scolaire, professionnel), ces parents laisseraient plus d’initiative aux enfants dans leurs choix d’études.

La place de l’élève dans le choix de sa formation

Il semble qu’on puisse dire que les élèves qui sont au premier chef concernés par leur orientation sont en définitive limités par un certain nombre de contraintes qui pèsent sur leur orientation. Leur marge de manœuvre semble réduite en particulier et paradoxalement pour les enfants de milieux favorisés dans le contexte burkinabé. Ont-ils seulement conscience de ces influences et de leurs poids dans leur orientation ?

Efficacité et équité du système d’orientation

Les flux scolaires et les résultats au baccalauréat (session 2004)

Série de bac ¹	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admis	Pourcentage (%)
A4	5 536	5 222	1 704	32,63
A5	160	146	45	30,82
C	218	216	102	47,22
D	9 991	9 467	2 347	24,79
E	30	30	06	20
F1	30	27	12	33,33
F2	116	108	33	30,55
F3	200	187	33	17,64
G1	1 004	939	484	51,54
G2	5 006	4 557	1 716	37,65
H	227	219	127	57,99
B/S	62	57	43	75,43
B/C	19	19	19	100
Total	22 599	21 194	6 668	31,46

Source : Office du baccalauréat, 2004.

On note un taux de déperdition assez important au niveau des différents diplômes préparés. Il est de l’ordre de 4 % pour le brevet d’études du premier cycle et de 7,6 % en moyenne pour les BEP et CAP. Plus de 50 % des élèves burkinabé

¹ A4 : philosophie-lettres ; A5 : philosophie et arts plastiques ; C : mathématiques et physique ; D : mathématiques et science de la vie et de la terre ; E : mathématique et technique ; F1 : construction mécanique ; F2 : électronique ; F3 : électrotechnique ; G1 : secrétariat ; G2 : comptabilité ; H : informatique ; B/S : bureautique-secrétariat ; B/C : bureautique-comptabilité.

n'ont pas accès au second cycle de l'enseignement secondaire. L'enseignement commercial et l'enseignement industriel sont non seulement sélectifs mais inégalement répartis sur l'ensemble du territoire. Ces chiffres sont révélateurs du caractère « sélectif » du système éducatif burkinabé en particulier au niveau des cycles de transition. Le taux d'admission global au baccalauréat est de 31,64 % (environ 32 %) soit moins d'un tiers des candidats qui réussissent à cet examen. Il y a donc plus de deux tiers de déperditions au niveau de ce cycle de transition. Ce constat global masque cependant des disparités importantes entre les séries du bac. Par exemple, parmi les bacs généraux (A, D et C), le bac scientifique par excellence est celui qui fournit les meilleurs résultats au bac avec plus de 47 % de succès contre le bac D qui est le moins performant (à peine 25 %). Dans les séries commerciales et techniques, les taux de succès aux bacs sont inégaux. La série F3 (moins de 18 %) et la série E (20 %) sont les plus sélectives en terme de taux de réussite au bac. En revanche, les nouvelles séries B/S et B/C présentent les meilleures performances. Elles constituent avec les séries H (presque 58 %) et G1 (environ 52 %) les seuls bacs à plus de 50 % de taux de succès.

Conclusion

Comme on peut le constater, la gestion de l'orientation au Burkina Faso relève uniquement des services publics de l'État. Les structures privées d'orientation sont inexistantes. L'orientation semble un domaine éloigné des préoccupations des syndicats, des hommes politiques, des représentants du monde économique et du travail et même des associations des parents d'élèves. C'est en effet un des rares domaines où il y a peu ou pas de prises de position des acteurs nationaux. En explorant le plan décennal de l'enseignement de base (PDDEB) qui est présenté actuellement comme le document de référence pour l'éducation de base, le volet orientation semble absent. Et pourtant, l'orientation peut contribuer à réduire les échecs scolaires (la part des échecs due à de mauvaises orientations). En travaillant à améliorer la connaissance d'eux-mêmes et du monde (scolaire et professionnel), l'orientation éducative permet à l'élève de se mettre en perspective, de donner du sens à son travail scolaire quotidien. La prise en compte de la dimension orientation dans toute politique éducative est donc capitale. L'orientation est un élément :

- de la qualité du système (réduction des échecs, dynamique de projets, motivation scolaire, prise en compte de l'accès des filles et des enfants de familles défavorisées à certaines filières (scientifiques par exemple) ;
- de l'accès et du maintien dans le système scolaire en ce sens qu'en réduisant les échecs scolaires, on améliore quantitativement les effectifs de passage et de transition.

L'orientation responsabilise les individus face à leurs choix de formation. À ce titre, ils deviennent des acteurs dans le management même du système éducatif.

Il apparaît donc plus que nécessaire que l'orientation doit gagner en visibilité. Pour cela, les acteurs de terrain que nous sommes devons faire un travail de lobbying à tous

les niveaux du système pour que l'orientation soit prise en compte dans la réflexion d'ensemble sur l'éducation. Un certain nombre de recherches sur la manière dont les élèves disent qu'ils déterminent leurs choix d'études existent et sont des outils pour comprendre et analyser les facteurs déterminants ou présentés comme tels quand on interroge les élèves eux-mêmes. Nous devons aussi travailler à créer des outils indispensables à notre activité professionnelle et qui peuvent contribuer à donner de la visibilité à notre secteur professionnel comme par exemple la création d'un répertoire des métiers et d'un observatoire des métiers et des qualifications.

Références bibliographiques

BOUTINET J.P., 1980. « Esquisse du projet d'orientation des jeunes sortant de classes terminales ». *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 9, n° 4, 317-336.

CAROFF A., 1987. *L'organisation de l'orientation des jeunes en France*. Issy les-Moulineaux : Éditions EAP.

DUBET F. et MARTUCCELLI D., 1996. *À l'école*. Paris : Seuil.

MELLOUKI M. et BEAUCHEMIN M., 1994. « L'institutionnalisation, la crise et l'éclatement du champ de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec (1960-1990) ». *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 23, n° 4, 465-480.

MOUMOULA I.A., 2004. *Représentations d'avenir des lycéens de classes terminales du Burkina et éducation en orientation, thèse de doctorat en psychologie nouveau régime*. INETOP, CNAM : Paris.

NABALOUM-BAKYONO R., 2001. *La transition enseignement secondaire enseignement supérieur au Burkina Faso : une approche des représentations des procédures d'orientation et des stratégies de choix de formations des lycéens, thèse de doctorat en psychologie nouveau régime*. INETOP, CNAM : Paris.

Office central des examens et concours, 2004. *Rapport introductif de l'atelier bilan sur les examens scolaires*, session 2004.

Synthèse des travaux du comité des experts pour les États généraux de l'éducation, mars 1994, MESSRS/MEBA, Burkina Faso.